



2023-2024

## LA RENTRÉE au Lycée Général et Technologique (1<sup>ère</sup> et T<sup>ale</sup>)

### 1) DISTRIBUTION DES LIVRES

Les livres transmissibles sont subventionnés par la Région Centre-Val de Loire. Cependant, un chèque de caution de 100 € est demandé aux familles, libellé à l'ordre de "OGEC NDLR".

**TRES IMPORTANT : Il est impératif d'avoir ce chèque de caution pour la remise des livres, le jour de la rentrée.**

### 2) ORGANISATION DE LA RENTREE : 58 RUE DELPÉRIER

1<sup>ère</sup> et T<sup>ale</sup> : **Lundi 4 septembre 2023**

- 1<sup>ère</sup> Générale – STMG – STI2D - STHR : **14h45**

- T<sup>ale</sup> Générale – STMG – STI2D - STHR : **15h30**

Les élèves seront libérés environ 1h30 après.

**Les cours débuteront dès le mardi matin, selon l'emploi du temps.**

Les élèves de 1<sup>ère</sup> STMG auront 1 semaine de stage à effectuer, ceux de 1<sup>ère</sup> STHR 4 semaines. Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

### 3) LES HORAIRES DE COURS

Les cours ont lieu entre 08h10 et 17h50 du lundi matin au vendredi soir.

### 4) LES REUNIONS DE PARENTS

Pour vous permettre une organisation optimale du mois de Septembre, nous vous indiquons dès maintenant les dates des réunions de parents pour le LGT :

- **Première : Jeudi 07/09/23**
- **Terminale : Mardi 12/09/23**

Ces réunions débuteront à **18h30** dans l'amphithéâtre Ariane (bâtiment T - 58 rue Delpérier) par un mot d'accueil du Chef d'Etablissement.

Nous nous permettons d'insister sur l'importance de ces réunions : vous aurez dans un premier temps des informations générales pour toutes les classes d'un même niveau puis vous partirez dans un deuxième temps dans une salle de cours avec le professeur principal de votre enfant.

## 5) DOCUMENTS A RETOURNER AVANT LA RENTREE

- **La convention financière signée** (uniquement pour les nouveaux élèves).
- **La fiche de renseignements**. Elle contient les informations que nous détenons actuellement. Si vous avez des modifications à y apporter, nous vous demandons de bien vouloir le faire directement sur la fiche **en écrivant en rouge**.
- **L'autorisation de sortie** pour projets pédagogiques et éducatifs signée.

## 6) DOCUMENTS A REMETTRE LE JOUR DE LA RENTREE

- La copie de l'attestation de recensement ou la copie de la Journée Défense et Citoyenneté, uniquement pour les élèves de plus de 16 ans et de nationalité française et entrant en Terminale
- Documents signés et photocopie du visa à jour pour les élèves étrangers.

## 7) MESSE DE RENTREE

Elle est fixée au **Vendredi 15/09/23 à 8h45** à l'église Notre-Dame La Riche. Toute la Communauté éducative est invitée (familles, élèves, personnels).

## 8) INTERNAT

Pour la rentrée scolaire, tous les internes seront accueillis par les responsables à l'Internat situé **58 rue Delpérier** et dirigés vers leur chambre, le :

- **Lundi 4 septembre entre 19h et 22h** (repas possible entre 18h30 et 19h15, aménagement dans les chambres à partir de 19h jusqu'à 22h maximum).

Durant l'année scolaire, les arrivées auront lieu le dimanche soir ou le lundi matin, en fonction du souhait des familles.